

AVERTISSEMENT : Le contenu de ce document est la propriété de SENA, ses actionnaires et toutes sociétés que ces derniers contrôlent directement ou indirectement. Toute personne qui a reçu ce document s'engage à ne reproduire aucun élément en tout ou en partie ni à le divulguer à des tiers sans l'accord préalable écrit de SENA. L'entrepreneur doit vérifier toutes les conditions sur le chantier (à S&S) et notifier au Représentant de SENA tous les changements possibles concernant les dimensions indiquées sur ces plans avant de procéder à toute construction.

